

Pas d'information concernant l'état civil pour les mois d'Avril et Mai

Office religieux

L'office religieux dans notre commune aura lieu le
Samedi 24 mai à 18heures



Village engagé « GAZ VERT »



Mardi 5 Mai, des membres de GRDF et du SICECO avaient donné rendez-vous aux élèves de Stéphanie BUISSON Directrice de l'école, pour leur remettre une récompense pour leur participation et leur première place au concours national "Les écoloustics" organisé par le SICECO, afin de faire découvrir aux enfants la transition énergétique dans la commune.

La commune ayant une unité de méthanisation, les élèves ont pu réaliser la maquette d'une unité de méthanisation avec l'aide de la Directrice. Cette maquette s'accompagne de QR codes permettant d'avoir des explications complémentaires. Dans le cadre de ce projet, ils ont pu assister à diverses animations pédagogiques afin de mieux appréhender l'objectif du concours.

Le dossier de la classe a été présenté à un jury national organisé par la Fédération de Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) à laquelle adhère le SICECO.

A cette occasion, des panneaux "Village engagé gaz vert" ont été remis à Christophe MONOT, maire de la commune.

Photo Annie RUELLE (Le Bien public)

Concours des maisons et des espaces fleuris de la Covati

La Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon (Covati) organise un concours des maisons et des espaces fleuris qui récompense les acteurs de l'embellissement du territoire.
Le formulaire d'inscription devra être transmis dûment complété à :
L'Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon
Place de la République, 21120 Is-sur-Tille
Tél. : 03 80 95 24 03
Mail : covati.tourisme@covati.fr
Ces documents pourront être retirés à l'Office de tourisme et à l'accueil des mairies de la Communauté de communes.
La clôture des inscriptions est fixée au samedi 21 juin 2025 inclus. Le passage du jury aura lieu en juillet



Collecte d'amiante 2025

Une collecte spéciale d'amiante liée aura lieu le samedi 24 mai 2025 de 8h à 12h sur le site du SMOM (12 rue du triage à Is sur Tille)

Attention !! L 'inscription est obligatoire.

Pour connaitre les conditions d'inscription, contacter le SMOM au 03 80 95 21 20 ou par e-mail à : dechetterie@smom.fr



Piscine intercommunale saison 2025



La piscine intercommunale d'Is sur Tille va ouvrir pour la saison 2025 à compter du 24 Mai.

Du 24 mai au 4 juillet

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
12h/14h et 7h/19h
Mercredi
12h/19h

Samedi, Dimanche et jours fériés
12h/18h30

Du 5 juillet au 31 Août

Du lundi au Vendredi : 12h/19h
Samedi, Dimanche, Jours fériés : 10h30/18h30

Evacuation des bassins 1/4 d'heure avant la fermeture

De plus amples renseignements
au 07 43 36 15 88
ou piscine@covati.fr





La Foulée des cochons 2025

Cette année, la "FOULÉE DES COCHONS" aura lieu le dimanche 25 mai , jour de la fête des mères

Plusieurs parcours sont prévus :

- Kid Cross course pour les enfants jusqu'en 2015
- 3 km course pour les jeunes après 2015
- 6 km course
- 10 km course
- 20 km course
- 6 km marche

Les courses 3, 6 et 10 km de la foulée font partie du challenge de l'étoile

Possibilité de déjeuner sur place après l'effort !
sur inscription au 06 51 84 31 21

Vide grenier de l'ARMAA

Comme tous les ans, l'ARMAA organise son traditionnel vide-grenier **Dimanche 8 Juin**

Les inscriptions peuvent encore se faire auprès de Martine ROZE au 06 88 72 86 07.

Par arrêté municipal N° 03-2025, le stationnement est interdit du samedi 7 juin à 20h00 au dimanche 8 juin à 20h00 dans les rues ci-dessous :

- Rue de l'orme
- Rue de l'ouest
- Rue de Dijon
- Rue de la liberté
- Rue basse

Il pourra être procédé à la mise en fourrière des véhicules gênants par les autorité compétentes.